



MINISTERE DE LA SANTE DE
L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

CABINET

UNITE DE COORDINATION DES
PROJETS DU FONDS MONDIAL
UCP-FM

CONSTITUTION DE LA NOUVELLE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS AGREES

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/MSHPCMU/CAB/UCPFM/GC7/2026/029

1. L'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM) est l'organe du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle qui assure le suivi programmatique et la gestion financière des subventions publiques du Fonds mondial en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de ses attributions, elle conduit les processus de passation des marchés pour le compte des bénéficiaires publics des subventions du Fonds mondial. A cet effet, l'UCP-FM lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs pour divers achats et prestations de services au titre de la subvention GC8 qui s'étend sur trois années (2027-2029).
2. Les prestations concernent les domaines principaux suivants :
 - Les Fournitures de biens et de services
 - Les Prestations intellectuelles
 - Et les Travaux

Les détails des différents domaines pourront être consultés dans les Termes de Reference du marché.

3. Les entreprises intéressées doivent télécharger sans frais les termes de référence sur le site web de l'UCP-FM <https://www.ucp-fm.com/marches> pour le détail des termes de référence nécessaires aux marchés.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, contacter l'UCP-FM les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heures GMT) aux adresses ci-après : Tél : +225 01 43 36 35 35, Courriel : procurement@ucp-fm.ci

Les entreprises intéressées par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :

- ❖ Une lettre de manifestation d'intérêt
- ❖ Un Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), copie des statuts ou copies du document attestant l'inscription à un ordre professionnel pour les

professions réglementées. Cet extrait devra ressortir clairement les domaines de compétence de l'entreprise.

- ❖ Une copie de l'Attestation de régularité fiscale
- ❖ Une copie de l'Attestation de mise à jour CNPS
- ❖ Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'entreprise ;
- ❖ Une attestation de bonne exécution dans le domaine concerné
- ❖ Une certification sur l'honneur signée par l'entreprise
- ❖ Agrément FDFP (pour les cabinets de Formation)

Ils seront complétés par :

- ❖ Tout document précisant l'adresse géographique, les contacts téléphoniques et emails fonctionnels, nom du/des Dirigeants, l'expérience de travail d'au moins deux (2) personnes dans le domaine de travail visé ;
- ❖ Tout documents jugé pertinent au moment de l'analyse.

4. Dépôt des dossiers et renseignements

- a) Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent porter expressément la mention « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
« *AMI/MSHPCMU/CAB/UCPFM/GC7/2026/029* ». Elles doivent être adressées au plus tard le **vendredi 16 octobre 2026 à 16 heures 00 minute GMT** à l'adresse géographique indiquée ci-après : Unité de Coordination des projets du Fonds mondial (UCP-FM) sise à Abidjan, commune de Cocody, Bonoumin non loin de CAP NORD, Residence Sithem 2, Rue i49 Tel : 01 43 36 35 35 ;
- b) Les travaux de dépouillement seront faits par le membres désignés à cet effet et porteront sur les critères de recevabilité. Les candidats retenus recevront une notification à la fin des travaux.

Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées.